

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19/03/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 19 mars, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 8

Présents : 7

Absents : 1

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 7

Contre : 0

Abstentions : 0

Etaient présents :

M. TAUZIEDE Bernard, Mme HULSHOF Sabine, M. SAUQUES Kévin,
Mme BLANCHARD Régine, Mme CRUET Cynthia, M. ROBERT François,
Mme LABORDE Aurélie

Procurations :

Etait absent : M. CAZES Jérôme

Etaient excusés :

A été nommée comme secrétaire de séance : Mme HULSHOF Sabine

Date de convocation

14/03/2024

Délibération portant effacement de dettes pour Madame Evelyne TANGUY

Le Maire expose à l'assemblée délibérante la proposition du SGC de CONDOM reçue par mail du 29/02/2024 destinée à l'effacement de la dette de de MME. TANGUY Evelyne suite à la décision de la commission de surendettement de la Banque de France.

Vu les motivations de la décision transmises,

Vu le bordereau de situation communiqué par le SGC,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Article 1 : DECIDE de statuer sur l'effacement de la dette de MME. TANGUY Evelyne pour un montant de 440,16 €

Article 2 : PRECISE qu'il sera établi un mandat au 6542.

Article 3 : Charge le Maire à réaliser l'ensemble des démarches nécessaires à la présente décision et notamment à signer tout document utile.

Ainsi fait et délibéré en séance publique aux jour, mois et an susdits.

Le Maire,

Pour extrait conforme,

